Comité d'Intérêt Local
Gerland Guillotière
Le bon sens pour mieux vivre

La gazette du 7ème

n°7, 2ème semestre 2018

Association loi 1901 : CIL Gerland Guillotière (n°W0691058110) - www.cil-gerland-guillotiere.fr

Editorial du Président du Comité d'Intérêt Local de Gerland à Guillotière

Marc Pertosa
Président

Comme chaque année, votre CIL a participé au Forum des Associations le 9 Septembre. Nous avons constaté une très bonne fréquentation qui a bénéficié aussi à notre stand. Nous avons enregistré plusieurs nouvelles adhésions. A cette occasion, nous avons pu échanger avec Monsieur Yann CUCHERAT adjoint aux sports concernant la piscine de Gerland.

A notre question : quelles nouvelles ? et bien, pas de nouvelles, à ceci près qu'il y a aujourd'hui 2 hypothèses : la construction d'un nouveau bassin ou la rénovation de la piscine actuelle. Aucune date n'est annoncée, si ce n'est que l'été 2019 pourrait-être la dernière saison du bassin actuel.

Certains habitants sont venus apporter leurs témoignages concernant les problèmes rencontrés dans le quartier Gabriel-Péri, d'autres leur proposition de projet pour le dernier grand îlot Mazagran constitué d'ateliers. Ces 2 thèmes sont développés ci-après.

Retrouvez dans les pages suivantes l'actualité du 7ème et notamment notre grande enquête sur la sensibilisation à la propreté qui se concrétisera par de multiples actions dans le 7ème arrondissement soutenues par la Mairie.

Ça gronde à Gabriel-Péri

Incivilités, détritus, urine et défécations sont le lot quotidien que subissent des habitants et commerçants de la place Gabriel-Péri et de ses environs notamment rues Basse Combalot et Pasteur.

C'est la situation que nous ont rapporté des habitants de ce secteur, sans compter la vente à la sauvette de divers produits prohibés dont des cigarettes.

Le squat quotidien autour des stations de métro et de tramway par tous ces vendeurs donne un sentiment d'insécurité, justifié ou non. Il est temps que cela cesse, nous rapportent les habitants. Le CIL s'est rendu sur place et a constaté notamment les importantes nuisances olfactives rues Basse-Combalot et Pasteur .

Cependant, lorsque les forces de l'ordre sont présentes, la situation s'améliore, alors pourquoi par exemple ne pas créer un kiosque de police municipale sur la place ?

Du nouveau à Mazagran

Faut-il démolir le dernier grand îlot avec des ateliers (2 garages autos, un réparateur vélos) pour laisser la place à un ensemble immobilier ? C'est la question que se pose le collectif « Habitons Mazagran » qui souhaiterait créer un habitat collectif avec une salle associative.

Une réunion pour discuter des projets pour cet îlot a réuni plus de 150 personnes.

Une idée intéressante qui a retenu l'attention du CIL.

Notez : **12 Bd de l'artillerie**
la déchetterie ❍ **04 72 73 46 57**

Page : Lire :
2-Voiture électrique, quel avenir ?
Acces facile aux métro et bus
3- Incivilités, quelles solutions ?
Plan propreté du CIL
4- Double sens cyclables
généralisés rive gauche.
La place des Pavillons, sans voitures.

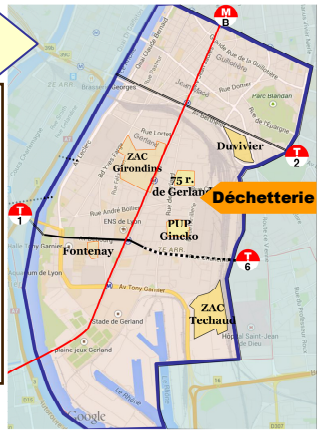

Ne pas jeter sur la voie publique

Mon quartier a son syndic
7 à deux pas de chez moi
Votre agence Lyon 7ème
TOUTE L'INFO DE MA COPRO
Offre de bienvenue*
Un écran d'informations pour votre copro
CONTACTEZ NOTRE GESTIONNAIRE
04 72 75 40 47
249 avenue Jean Jaurès
Lyon 7ème • Métro Debourg
IMMO de FRANCE
* Offre valable pour toute proposition de contrat de syndic réalisée avant le 30 juin 2019, pour des copropriétés dont le nombre de lots principaux est supérieur à 15. Voir conditions plus détaillées en agence.

Pour faciliter l'accès aux Transports collectifs

Plus de la moitié des Gerlandais ont plus de 15 mn de marche et d'attente avant d'emprunter le premier transport collectif. C'est trop long pour être vraiment attractif, le temps de parcours étant le premier critère de choix de son mode de transport.

A la place des tronçons locaux du C22, du 60 et du C7, pourquoi ne pas densifier le service, en affrétant des navettes de rabattage fréquentes (5mn), vers les transports rapides, métro et tramway ? Ces navettes sillonneraient le quartier **rapidement, via les couloirs de bus existants**, aujourd'hui trop peu utilisés : Av. Leclerc, Tony Garnier, Bd. Y. Farges, Av. Debourg et desserviraient les stations du métro B à Jean Jaurès, Debourg, et Gerland, du T1 à Tony Garnier et du T2 au Centre Berthelot. Nous fournissons une proposition pour fixer les idées. Cependant, le trajet final serait établi par le SYTRAL, en concertation avec les associations.

Pour assurer le débit, la fréquence du T1 mériterait sans doute d'être renforcée en heure de pointe.

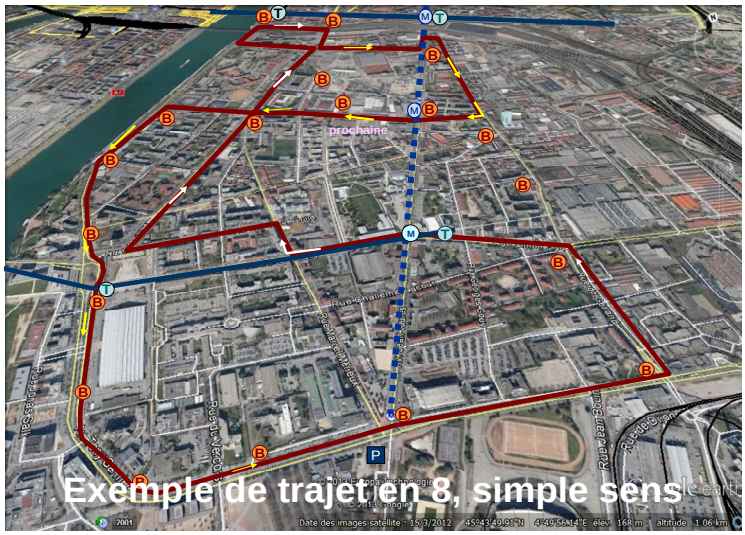

Quel avenir pour la voiture électrique en ville

La Commission Ecologie Urbaine de l'Union des Comités d'Intérêt Local étudie la voiture électrique, a aussi fait l'objet, le 20 septembre, d'une conférence de Bruno Faivre d'Arcier, du Laboratoire d'économie des Transports.

Dû à nos excès d'émissions de CO2, le dérèglement climatique provoquera inexorablement l'extinction de la plupart des espèces vivantes et menace notre civilisation. En France, **la** solution pour minimiser drastiquement nos émissions de CO_2 et de polluants (Oxydes d'azote et microparticules) est **la mobilité électrique**.

Les freins à son utilisation s'estompent. Les moteurs électriques ont une longévité inégalée. Les modèles atteignent 200 km d'autonomie, 4 fois le besoin moyen. Mais la durée des recharges, même rapides, disponibles en nombre croissant aux 4 standards, réserve l'usage des voitures électriques aux trajets courts de type domicile-travail, en autopartage ou comme seconde voiture. Il faut accepter le fort surcoût des hybrides rechargeables pour éviter ces inconvénients. Le coût du km est grevé par la durée de vie d'environ 5 ans des batteries au lithium offrant seulement 2 000 cycles de charge-décharge.

Jusqu'à présent, ce coût important est compensé grâce aux bonus, primes, gratuités fiscales et taxes électriques moins élevées que sur les carburants. Mais, après 2020, les batteries deviendront propres, au sodium, 20 fois plus courant que le lithium, d'une durée de vie décuplée et d'un coût réduit, avec des électrodes en composants peu rares (phosphate de fer).

En 2040, il est prévu que les voitures vendues en France soient électriques. Or les freins au développement, surtout politiques et législatifs, concernent la recharge dans son garage en électricité peu carbonée. Ce sont :

- ⇨ la réduction par le PLU-H du nombre de garages par m² d'appartement, réservant quasiment les véhicules électriques aux propriétaires d'une villa en banlieue,
- ⇨ la limitation de la capacité de production nucléaire (à 63 GW) et hydroélectrique (extension limitée à 50MW),
- ⇨ les incertitudes sur la taxation de l'électricité.

Nuisances sonores au stade du Colombier

Le stade du Colombier est censé être fermé de 22h à 8h. Or des jeunes continuent à jouer au basket ou au foot, au moins jusqu'à 2h du matin, malgré son aménagement. Des disputes violentes ont eu lieu avec le voisinage qui n'en peut plus. La police passe sans intervenir. Comment imposer enfin la fermeture réelle à 22h ?

Jack & DOLLY

Alimentations et Santé au Naturel
Chiens / Chats

Monge Croquettes et Pâtées 100% NATURELLES

Easy-BARF BARF & RAW FEEDING

. Phytothérapie
. Gemmothérapie
. Oligothérapie
. Aromathérapie
. Fleurs de Bach
. Magnétothérapie

12 place Jules Guesde, Lyon 69007
☎: 04 72 70 76 68 ▮: 07 78 11 33 77
www.jacketdolly.fr

Comité d'Intérêt Local Gerland Guillotière

Les incivilités, quelles solutions ?

Cela relève d'abord de **l'éducation,** du rôle des parents pour inculquer des règles bases de politesse et du vivre ensemble.

Pour des discordes individuelles, dialoguer calmement et de manière courtoise, pour signaler à l'auteur son incivilité déclenche parfois une réaction violente. Inutile d'insister.
Aucun de nous n'est un justicier.
Mais, avant d'entreprendre une action en justice, il est recommandé de faire intervenir un médiateur :
⇨ **Amely (08 92 97 61 40)** qui généralement aboutit à un règlement amiable entre les 2 parties ;
⇨ **ALTM (04 72 52 23 80)** qui s'occupe de prévention, régulation de conflits, soutien et accompagnement des personnes fragiles surtout en journée et début de soirée.

Pour des problèmes collectifs :
Parmi les fléaux fréquents de la vie collective figurent **les excès de bruit tard dans la nuit** Légalement, « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité* » Code de la Santé Publique : 1334-31.
La Charte de la vie nocturne impose aux établissements signataires d'y veiller.
Pour éviter que les incivilités perdurent ou prennent de l'ampleur, il est impératif d'appeler **la police** (04-72-10-39-00), **puis de déposer plainte**, avec le lieu des nuisances, la répétitivité, les auteurs avérés ou probables..., même si vous n'êtes pas directement concernés. Ceci fait, pour espérer une solution, il est nécessaire de prévenir les services et les élus concernés :
La **Métropole** ☎: 04 78 63 40 40 20, rue du Lac 3ème, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, CS 33569 www.grandlyon.com/pratique/nous-contacter.html.
La **Mairie du 7ème** ☎: 04 72 73 68 00 :
Eddy Acacia, pour la tranquillité publique ;
Christophe Amany, pour la propreté ;
Paulo Da Costa pour l'éducation et la jeunesse.
Le CIL Gerland Guillotière peut appuyer vos démarches d'intérêt général auprès des institutions.

Gilles Querrien

Plan propreté, de Gerland à la Guillotière

Après l'enquête de 2017 auprès des habitants, affirmant le niveau insuffisant de propreté et la campagne d'affichage « **Mon 7e sans Mégots** », notre plan d'actions comporte 3 phases :

Michèle Joumard

- Phase 1: Audit,
- Phase 2: Synthèse des résultats,
- Phase 3: Actions.
L'audit est en cours depuis avril.
Il se terminera en avril 2019.
L'objectif est de réaliser une mesure objective des salissures dues aux habitants.
Nous nous sommes inspirés de la procédure rigoureuse et éprouvée de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine et menons l'évaluation devant un panel d'immeubles d'habitations, d'entreprises, d'écoles, d'universités, d'hôpitaux, de bars-restaurants, de parcs, d'espaces verts, de stations de transport en commun.

Analyse et synthèse des résultats.
Les résultats seront présentés aux habitants lors d'une réunion publique à la Mairie du 7ème.

Actions à mettre en œuvre.
Nos actions, guidées par le niveau et la nature des salissure des divers lieux consisteront à :
- **Sensibiliser les habitants** par des affiches, des sets de table dans les bars-restaurants, des distributions de tracts et de cendriers portables, des participations à des nettoyages et «scènes de crime»,
- **Impliquer les entreprises** en intervenant auprès des DRH, des syndics de copropriété, des bailleurs sociaux.
- **Eduquer les enfants** par des travaux ludiques.
- **Solliciter les collectivités locales** pour demander des corbeilles de propreté et de cendriers en vue partout et un nettoyage mieux optimisé.

LE STUDIO
COIFFEUR
119 avenue Jean Jaurès 69007
04 78 72 91 64
lestudiocoiffeur@outlook.fr
Mardi et Mercredi 10h-19h,
Jeudi 10h-20h, Vendredi 10h-18h30
Samedi 9h30-14h

Pertosa Design REMPLACEMENT DE BAIGNOIRE PAR UNE DOUCHE
Spécialiste de la Salle de bains «clés en main»

© Lars Zahner | Fotolia
Une nouvelle douche en 2 jours pour:
+ de Sécurité
+ de Confort
et une parfaite intégration !
Retrouvez également :
meubles, robinetteries, baignoires...
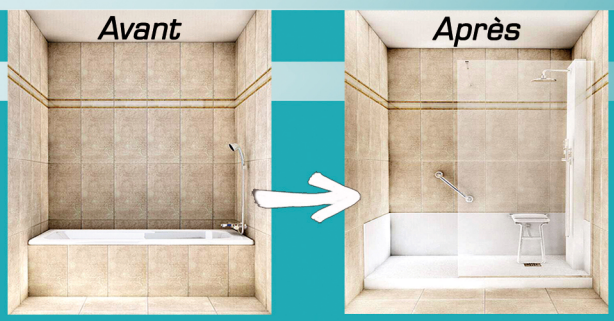

Showroom de 800m² à LYON et sur www.pertosadesign.fr
39 bis rue de Marseille 69007 LYON tél 04 37 66 75 38 - contact@pertosadesign.fr

Raymond Joumard
Vice-président

Double-sens cyclables en zone 30

D'ici 2020, le Grand Lyon passera **en zone 30 toutes les rues de la rive Gauche** au nord de Gerland (hors artères principales), obligatoirement avec un **double sens cyclable** (DSC) qui autorise les **vélos à circuler à contre sens des voitures.**

La municipalité rappelle leurs avantages sécuritaires :
- meilleure visibilité entre voiture et vélo,
- de même, lors des changements de direction,
- moindre risque de buter sur une porte de voiture.

Contrairement aux pistes cyclables, les DSC génèreront cependant de nouveaux problèmes :
- Créer des collisions aux carrefours, les conducteurs oubliant que des cyclistes viennent des sens interdits ;
- Contraindre le cycliste à stopper contre le trottoir pour croiser une voiture dans les ruelles trop étroites ;
- Dissuader les 60% de la population qui ont peur de circuler en vélo ;
- Surtout polluer 50% de plus, les voitures thermiques n'étant pas conçues pour rouler à 30km/h, ce qui induira encore plus de décès prématurés à Lyon (plus de 300/an actuellement, contre environ 30 accidents mortels).

Pour traiter ces difficultés, la municipalité ne va-t-elle pas être amenée à créer une **Zone de Circulation Restreinte** aux «Modes Ecologiques Compacts», **proposés en auto-partage comme le tricycle électrique** (testé à Grenoble) **ou bien le cheval,** bien adapté aux 30km/h (en «Ecurie-Relais» à Gerland) ?

La place des Pavillons, sans-voitures

Lors d'une réunion le 23 Avril 2018, la Métropole a présenté la solution retenue pour la Place des pavillons. Quoique étriquée et peu esthétique par construction, cette place est devenue **le centre commercial le plus fréquenté de Gerland**. Mais, à cause de loyers de commerce élevés par rapport à l'affluence, nombre de commerces ferment régulièrement. Début 2017, le CIL Gerland Guillotière a animé une réunion d'une soixantaine d'habitants et commerçants pour **collecter leurs souhaits d'améliorations**.

La consultation a conclu qu'il conviendrait de **remplacer chaque stationnement par une place de parking proche** (rue du Vercors, rue Debourg ou place Galtier par exemple), bon compromis entre l'esthétique et le besoin de stationnement pour les commerces et restaurants. Au contraire, la décision municipale a été de **supprimer les stationnements sur la place et ses abords**. Par ailleurs aucune perspective concrète n'est proposée pour une **halle de producteurs dans les pavillons**.

Selon une étude de la SERL, les Gerlandais dépensent ailleurs 72% de leur budget de courses. Face à une politique de contrainte, les citoyens adoptent souvent une stratégie d'évitement opposée au but recherché. Ils seront incités encore plus, à fréquenter en voiture les commerces attractifs en périphérie ou les restaurants avec parking dans d'autres quartiers. Devenue plus esthétique, cette place ne sera-t-elle pas délaissée par les commerces de proximité. Juste l'inverse de l'objectif visé par le Schéma de Cohérence Territorial.

Rejoignez-nous à 18:30, le 3ème mercredi du mois,
Maison Ravier, salle C. ✆ **06 87 41 78 29**
ou par **contact@cil-gerland-guillotière.fr**
Merci de vos remarques déposées à cette adresse

LEGGETT
IMMOBILIER

- Estimation gratuite en citant "gazette"
- Elue Meilleure Agence Internationale en France en 2017
- Aucun frais d'agence pour les vendeurs (nous sommes mandatés par nos clients acheteurs)
- Photos professionnelles et visites virtuelles offertes
- Acquéreurs locaux, nationaux et internationaux

Achetez ou vendez avec un spécialiste du Lyon 7ème
Jon Chinn
lyon@leggett.fr
04 77 75 11 21
leggett-immo.com

Pour renforcer l'action du CIL Gerland Guillotière :

J'adhère au CIL Gerland Guillotière, Maison Ravier, 7 rue Ravier, 69007 Lyon
contact@cil-gerland-guillotiere.fr

Nom :.....**Prénom**.....
Adresse : .....
E-mail : .....@.....
Téléphone fixe : .....**Téléphone portable :** .....
Mes préoccupations : .....
.....

Chèque à l'ordre du CIL Gerland Guillotière : particulier : 10€, étudiant : 5€, professionnel : 20€)